

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 780

46 – LOT

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CAHORS

Ventes et cessions

489 333 906 RCS Cahors.

AUDITIS.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 191990 EUR.

Adresse : 29, rue Gambetta, 46100 Figeac.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion Avis au BODACC relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : SOGECA Forme : Société par actions simplifiée à associé unique Adresse du siège : 12 rue de Presbourg 75116 PARIS Capital : 145.900 € Numéro unique d'identification : 308 895 770 Lieu d'immatriculation : PARIS Société absorbée : AUDITIS Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 29 rue Gambetta 46100 FIGEAC Capital : 191.990 € Numéro unique d'identification : 489 333 906 Lieu d'immatriculation : CAHORS Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 3.047.344 € Passif : 3.647.592 € Actif net : - 600.248 € Rapport d'échange des droits sociaux : La Société Absorbante étant propriétaire de la totalité des actions composant le capital de la société Absorbée, il n'y a pas lieu à augmenter son capital ni à établir de rapport d'échange. Montant prévu de la prime de fusion : La différence entre : l'actif net apporté, soit - 600.248 € d'une part, et la valeur nette comptable au bilan de la société SOGECA des 19.199 actions de la société AUDITIS, soit 635.501 € d'autre part, est égale à 1.235.749 € et constitue un MALI de fusion. Date du projet commun de fusion : 20 mars 2019 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Le 25 mars 2019 au Tribunal de Commerce de Paris au titre de l'Absorbante et le 27 mars 2019 au Tribunal de Commerce de CAHORS au titre de l'Absorbée..